

Vol. XV. — No. 11

St. Hyacinthe.

NOVEMBRE 1909



Le Rosaire

Revue mensuelle

Publiée par les Pères Dominicains

SOMMAIRE

TEXTE : LE CIMETIÈRE DE MON VILLAGE :
Henri d'Arles. — LA LÉGISLATION DU RO-
SAIRE : R. P. L. Boisverd. — L'ÉTERNITÉ
DES PEINES : H. Lesêtre. — LES SAINTS DE
L'ORDRE DE S. DOMINIQUE : Liturgie domi-
nicaine, Abbé L. L. Dapré. — AUX HOMMES :
Mgr Gibier. — LA PAGE DE LA MÈRE. — AUX
JEUNES GENS : J. Guibert. — LA JEUNE
FILLE PIEUSE ; Abbé de Gibergues —
CHRONIQUE. — BIBLIOGRAPHIE. — PRÉDI-
CATIONS.

Convent de Notre-Dame du Rosaire

Grand Trunk Railway System

"INTERNATIONAL LIMITED"

The finest and fastest train in Canada. Running through the Largest and most Prosperous Towns and Cities of Canada and the States of Michigan, Indiana and Illinois.

Train de luxe le plus rapide en Canada. Traverse les grandes villes et les villages les plus importants du Canada et des Etats du Michigan, Indiana et Illinois aux Etats-Unis.

RUNS EVERY DAY
TOUS LES JOURS

DÉPART.

ARRIV.

Montreal 9.00 a. m.

Chicago 7.42 a. m.

NEXT MORNING — LE LENDEMAIN

Solid wide Vestibule Train with Elegant First Class Coaches Pullman Sleeping Cars Cafe Parlors Cars serving meals and refreshments to the card.	Lv. MONTREAL (Bonavent.) 9.00 a.m.	De larges et surs Compartiments. Première d'un Luxe somptueux Salons à Fauteuils Pullman Lits Salons Wagon restaurant Repas et Rafrâichissements servis à la carte.
	Ar. Cornwall 10.20 "	
	" Prescott 11.14 "	
	" Brockville 11.30 "	
	" Thousand Islands Jct. 12.08 p.m.	
	" Kingston 12.46 "	
	" Napanee 1.08 "	
	" Belleville 1.37 "	
	" Coborg 2.35 "	
	" Port Hope 2.45 "	
" TORONTO 4.30 "	MONTREAL à DÉTROIT et CHICAGO	
" HAMILTON 5.30 "		
Ar. St. Catherine 6.34 p.m.		
" Niagara Falls, N. Y. 6.55 "		
" BUFFALO 8.30 "		
Ar. Woodstock 7.00 p.m.		
" London 7.45 "		
" Windsor (East Time) 10.20 "		
" DETROIT, (Cent. time) 9.45 "		
" Durand 11.50 "		
" Lansing 12.56 a.m.		
" CHICAGO 7.42 "		

Lake Ontario in view for more than 100 miles of the journey. Fast time. Polite employees. Grand Scenery and unexcelled equipment.

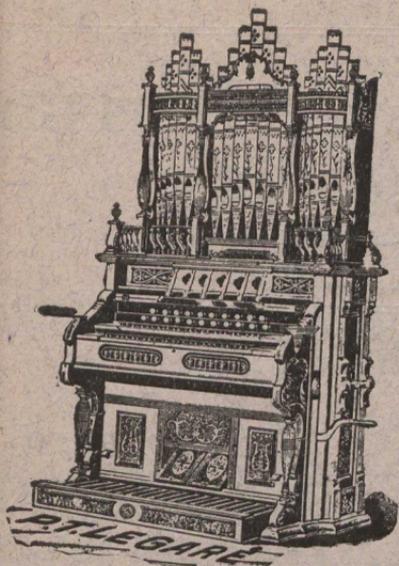
Longe le lac Ontario plus de 100 milles de parcours. Train à grande vitesse. Urbanité parfaite des employés. Magnifiques décors et équipements insurpassables.

GEO. W. VAUX,
Agent général des passagers,
MONTREAL.

J. QUINLAN, D. P. A.
Station Bonaventure,
MONTREAL.

PIA NOS, ORGUES & HARMONIUMS

Pour Eglises, Chapelles, et
Communautés Religieuses.



Faisant entr'autres lignes une spécialité des **INSTRUMENTS** de **MUSIQUE**, nous sommes en position de vous offrir des **PRIX** plus avantageux que qui que ce soit prenant en considération la qualité et la valeur des **INSTRUMENTS**, que nous vendons. Notre Département de Musique est dirigé par des experts dans cette ligne, qui pourront vous démontrer la supériorité de nos **INSTRUMENTS**.

Prix Spéciaux pour le Clergé et
Communautés Religieuses.

— Demandez nos Catalogues —

P. T. LEGARÉ

273 RUE ST-PAUL,

QUEBEC.

MARTEL & LANGELIER

ENTREPRENEURS
PLOMBIERS

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.



Poseurs d'Appareils de chauffage
à eau chaude et à vapeur, pour
Edifices Publics et Résidences
Privées. : : : : : : : : : : :

Soumissions à bref délai.

Références. — Eglise et Cou-
vent des Dominicains, Ottawa. —
Collège Ste Anne-de-la-Por-
tière. — Couvent des Pères au
St-Esprit, près d'Ottawa, etc.

Tél. Bell *1928

En écrivant veuillez mentionner "Le Rosaire".

L. A. MASSE

J. N. CABANA

Massé & Cabana

ASSURANCES

Canadiennes, Anglaises
et Etrangères.



Incendie, Vie, Accidents et

Maladies, Marine, Bris de Vitres.

Identification, Garantie. —

173¹/₂ Girouard,
ST-HYACINTHE
TELEPHONE BELL 31.



A. BLONDIN & CIE,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPÉCIALITÉS : —

Eglises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

LA BANQUE NATIONALE

(Fondée en 1860)

Bureau-Chef : QUEBÉC.

CAPITAL : \$2,000,000.00

RESERVE : \$900,000.00

Nous payons L'INTÉRÊT aux déposants 4 fois par an. Nous avons 43 succursales, un bureau à Paris, et des correspondants par le monde entier. Nos TRAVELLER'S CHEQUES sont payables AU PAIR partout.

SUCCURSALE de SAINT-HYACINTHE
Coin des Rues Cascades et St-Simon

P. A. LABADIE, Gérant.

MM. Raymond & Frère,

Successeurs de MM. PAGNUELO FRERES

ÉPICERIES EN GROS ET EN DETAIL

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS.

Agents pour la Célèbre Eau " La Française "
de Vichy-Limonade

SPECIALITE : { Vins pour Sacrifice de la Messe,
Huile de Sanctuaire.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE AU NOUVEAU MAGASIN

PLACE DU MARCHÉ,

Rue Cascades, ST-HYACINTHE, P. Q.

O. L. MESSIER,

Marchand au détail de

Fruits domestiques et
importés,

ÉPICERIES GÉNÉRALES, CON-
FISERIES, LEGUMES,

COIN DES RUES

Cascades et St-Hyacinthe.
ST-HYACINTHE.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

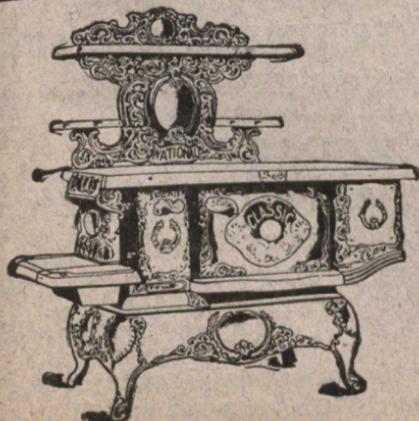
84 et 86 rue St Simon, St Hyacinthe

Grand Assortiment de

HARDES FAITES.

Habillements Faits sur commande
à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes



S. BOURGEOIS & CIE,

(Incorporée)

Marchands en Gros
et en Détail

ST-HYACINTHE, Qué.

Ferronnerie, Quincallerie,
Épiceries, Vins et Liqueurs.

— SPÉCIALITÉS : —

Poêles et Ustensiles de Cui-
sine, Vins de Messe,
Huile d'olive, de Table et
à Lampions.

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DÉCOUPAGES, ETC., ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction Garantie.

COIN DES RUES

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P. Q.

J. E. LIVERNOIS

Rue St-Jean,
QUÉBEC, Canada.

IMPORTATEUR EN GROS
Produits Chimiques,
Remèdes Brevetés,
Parfums, Etc.

JOHN HENEY & SON

Bois et Charbon,
La meilleure qualité,
Les plus bas prix.

20 rue Sparks, OTTAWA.
PHONES 4428, 4429 & 3034.

L. A. GUERTIN

Chaussures et Valises

SEUL AGENT

pour les célèbres marques de Chaussures :

EMPRESS THE SLATER SHOE, J. & T. BELL

Place du Marché, ST-HYACINTHE.

LE SEUL MAGASIN de
Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,
THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,
155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

PÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières,
tatuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

S. J. MAJOR, LIMITÉE
ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,
OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile
de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.

Etoffes Spéciales pour Communautés Religieuses

Les Fils d'Adrien Fournier

MANUFACTURES à OULLINS, près Lyon, FRANCE.
Teintures noires, garanties ne changeant pas.

E. RAMPON, - - Agent.
118 St-Jacques, MONTREAL.

83 SUCCURSALES 83
DANS TOUT LE
CANADA
ETABLIE DEPUIS
PLUS D'UN
DEMI-SIÈCLE

BANQUE
EASTERN
TOWNSHIPS

CAPITAL ET RESERVE \$5,000,000.00.
DEPARTEMENT D'ÉPARGNES DANS TOUTES LES SUCCURSALES.
WM. FARWELL, Prés't. S.H.C. MINER, V. Prés't. JAS. MACKINNON, Ger. Gen.

En écrivant veuillez mentionner " *Le Rosaire* ".

CALENDRIER DU MOIS DE NOVEMBRE

— 1909 —

CALENDRIER ROMAIN
(des provinces ecclés. de Québec,
Montréal et Ottawa.)

CALENDRIER DOMINICAIN
(du Canada et des Etats-Unis)

FÊTES		FÊTES
TOUSSAINT	Lundi	1 TOUSSAINT
Comm. des Morts	Mardi	2 Comm. des Morts
De l'Ocrave	Merc.	3 B. Simon Ballach, C. O. N.
S. Charles, E. C.	Jeudi	4 S. Charles, E. C.
De l'Octave	Vend.	5 B. Martin de Porres, C. O. N.
De l'Octave	Sam.	6 BB. Jérôme et Comp. M.M.O.N.
Du Dim. XXIV ap. la Pentec.	DIM.	7 Patronage B. M. V.
Octave de la Toussaint	Lundi	8 Octave de la Toussaint
Dédic. de la Bas. S. Sauveur	Mardi	9 Toussaint de l'Ordre
S. André Avelin, C.	Merc.	10 S. Antoine de Padoue, C.
S. Martin, E. C.	Jeudi	11 S. Martin, E. C.
S. Martin, P. M.	Vend.	12 Dedic. Bas. S. Sauveur
S. Didace, C.	Sam.	13 S. Didace, C.
S. Josaphat, E. M.	DIM.	14 B. Jean Liccius, C. O. N.
Ste Gertrude, V.	Lundi	15 B. Albert le Grand, E. C. O. N.
S. Stanislas de Kostka, C.	Mardi	16 B. Lucie Narni, V. O. N.
S. Grégoire le Thaum. E. C.	Merc.	17 S. Grégoire le Thaum. E. C.
Dédicace Bas. SS. Apôtres	Jeudi	18 Dedic. Bas. SS. Apôtres
Ste Elisabeth, Vve	Vend.	19 Ste Elisabeth, Vve
S. Félix de Valois, C.	Sam.	20 S. Félix de Valois, C.
Présentation B. M. V.	DIM.	21 Présentation B. M. V.
Ste Cécile, V.	Lundi	22 Ste Cécile, V. M.
S. Clément, P. M.	Mardi	23 S. Clément, P. M.
S. Jean de la Croix, C.	Merc.	24 S. Jean de la Croix, C.
Ste Catherine, V. M.	Jeudi	25 Ste Catherine, V. M. Protect.
St Sylvestre, A. C.	Vend.	26 S. André Avelin, C.
S. Léonard de Port Maurice, C.	Sam.	27 B. Marg. de Savoie, Vve N. O.
1 ^{er} Dim. de l'Avent	DIM.	28 1 ^{er} Dim. d'Avent, du Dim.
Vig. S. André, de la férie	Lundi	29 B. Jacq. des Bienfaits, E.C.O.N.
S. André, Ap.	Mardi	30 S. André, Ap.

“ Oeuvre du Noviciat ” des Dominicains

Le but de l'oeuvre est d'aider les Pères Dominicains dans l'éducation religieuse et théologique de leurs novices.

Pour appartenir à l'oeuvre il faut : 1. Prier pour le recrutement de l'Ordre de S. Dominique ; 2. Faire une aumône de 25 cts par année. L'abonnement est renouvelable chaque année.

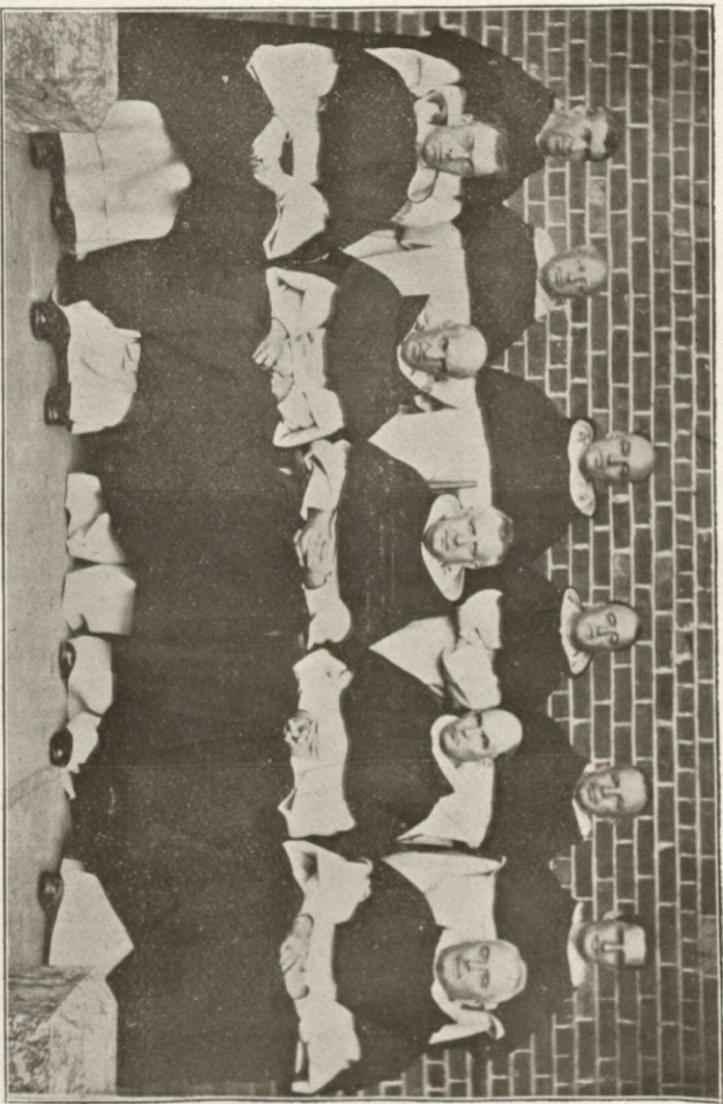
AVANTAGES. 1. Participation aux prières, bonnes oeuvres des religieux, en particulier des noviciats ; 2. Une messe à la mort de chaque abonné, pourvu qu'on retourne le billet d'agrégation ; 3. Une messe le samedi de chaque semaine.

Toute personne qui envoie vingt abonnements, a droit à un abonnement gratuit au “ ROSAIRE ” pour un an.

PÈRE ADMINISTRATEUR.



On demande des ZELATEURS



Les Pères Capitulaires du 1er Conseil Plénier au Canada

LE CIMETIÈRE DE MON VILLAGE

... Il repose à l'ombre de l'église, sur le penchant de la colline, humblement incliné vers la vallée qu'arrose le Nicolet.

Et quel paysage, large et varié, l'entoure, lui compose le plus merveilleux des cadres ! Là-bas, des côteaux garnis d'érables, des falaises où s'accrochent des sapins ;—puis, les méandres capricieux que dessine la rivière, à travers des prairies bien vertes et bien grasses, parsemées de bosquets. Le regard et la pensée s'attardent à contempler les notes diverses de ce tableau, si grand et si délicat, se laissent emporter, au fil de l'eau et du rêve, jusqu'à l'horizon lointain encombré de forêts noires,

Et il est toujours si simple, si primitif, il est resté si chrétien.

Je sais des cimetières qui sont de vrais parcs, des jardins publics. On y étale tout ce qui peut distraire et charmer les yeux : fontaines jaillissantes, fleurs vives, fines pelouses, et, le long d'allées proprement ratissées, ou dans des enclos fièrement isolés, " des monuments qui portent jusqu'au ciel le glorieux témoignage de notre néant. "—Voilà donc les graves idées funèbres défigurées par l'esprit du siècle ! L'auguste majesté du tombeau enlaidie par de vains ornements ! Tout l'orgueil de la vie introduit dans l'enceinte sacrée de la mort !

Celui-ci, du moins, n'a pas été profané encore par le goût moderne. Il a gardé le caractère qui convient à sa destination mélancolique ; il est à la fois austère et attirant. A part trois ou quatre colonnes somptueuses mais inélégantes, telle pierre trop massive où le signe de la croix ne ressort pas assez,—le reste est si modeste, et extrêmement religieux.

Pour parure, les tombes se recouvrent d'herbes hautes et

de fleurs des champs. La nature seule se charge de les revêtir de couleurs et de formes, dont la beauté naïve surpasse infiniment les essais de l'art humain.

Rien de plus touchant à voir que ces croix de bois, à demi perdues dans les foins qui mûrissent, ces tertres où s'épanouissent les marguerites sauvages, les trèfles, les roses simples. — Vieilles épitaphes, rongées par le temps, amenuisées par le vent et la pluie, presque illisibles, enfouies dans les floraisons neuves, combien je vous préfère aux plus pompeux mausolées !

.... Une paix très douce enveloppe ce cimetière. C'est vraiment le lieu du repos. Rien n'en trouble l'atmosphère si calme.

Le sommeil des défunts est bercé au seul bruit des germes qui éclosent et des palpitations qui animent le règne végétal. A cette sourde rumeur les oiseaux mêlent leur note perlée. Et parfois, de là-haut, la cloche exhale des chants de joie, ou sonne de nouveaux deuils, qui s'épandent en vibrations profondes au dessus du chant des morts, et qui descendent, vont s'éteindre dans la vallée.

Mais les vains fracas de la vie, les agitations, les paroles des hommes, ne viennent pas l'émouvoir. Oh ! que j'aime le silence éternel de cette solitude.....

.... Mon esprit évoque ceux qui dorment là, tranquilles. Je les ai connus pour la plupart. Je les revois sous cette figure qu'ils avaient empruntée pour un jour.

Ah ! durant leur exil en cette vallée de larmes, leur âme s'était entachée de fautes, sans doute ; ils avaient subi la misère commune, sacrifié aux plaisirs mondains. L'illusion fatale avait pu les emporter peut-être bien loin du devoir.

Mais leur foi était restée intacte. Toujours ils s'étaient ressaisis à temps. Ils étaient venus demander à Dieu pitié pour leurs erreurs.

Aussi ont-ils mérité de s'endormir dans le suprême pardon du Christ, au murmure de ces dernières prières, qui ne peuvent être que d'inspiration céleste, tant l'accent en est pénétrant et consolateur. Le prêtre a béni leur dépouille, la croix divine a été plantée sur leur tombe. Même dans la mort, ils ne sont pas séparés du Dieu qu'ils ont servi, du " Dieu de leur jeunesse. " L'Eglise, où ils venaient prier, recouvrer la grâce, après les luttes affaiblissantes, les protège toujours de son om-

bre. Et, dans ses offices sacrés, elle fait une part très large à leur souvenir

S'il règne ici une paix si absolue, si le cœur se reconforte dans l'évocation de ceux qui ne sont plus, si je ne ressens ni crainte ni douleur à errer parmi ces images funèbres, c'est que les promesses d'immortalité planent dans l'atmosphère recueillie, la saturent de surnaturelle suavité. Sur tous ces tombeaux chrétiens j'ai vu s'épanouir la fleur d'espérance. Ces ossements épars germeront à nouveau pour la vie éternelle

Ces morts, qui ont fini leur course et qui m'ont précédé dans le long sommeil, je les crois heureux, car leurs lèvres se sont scellées sur un baiser de Jésus. C'est en fixant ses traits que leurs yeux se sont fermés à jamais. Ils ont donc emporté avec eux, là d'où l'on ne revient pas, son sourire, sa lumière, son amour

—O vous, qui êtes couchés sous la terre, souvenez-vous de l'exilé qui lutte et qui peine au val des pleurs !

Quand sonnera pour lui l'heure finale, puisse-t-il s'endormir aussi dans les bras du Christ, et venir goûter près de vous, dans le cimetière de son village, le grand repos qui prélude à la résurrection

Henri d'Arles



LA LÉGISLATION DU ROSAIRE

NATURE ET BUT DE LA CONFRÉRIE



N r'est pas toujours et partout en état de réciter le rosaire en commun avec d'autres, cela est naturel. Et aussi, il ne serait pas bon qu'on ne put pas, au moins de temps en temps, se laisser aller librement à ses pensées et à ses impressions, en récitant le rosaire en particulier, soit en plein air, soit dans sa chambre, soit à l'église. Là, en effet, sans être partagé ni dérangé, on peut s'y absorber entièrement, aussi longtemps que la source de la dévotion n'est pas épuisée. Mais pour n'être pas privé, même quand on récite le rosaire en particulier, des grands avantages qui sont le partage de la récitation du rosaire en commun, l'amour a inventé un moyen d'être uni en esprit avec d'autres, même quand on en est séparé corporellement. C'est une espèce de contrat, une convention que l'on fait avec d'autres de s'aider mutuellement à honorer la Très Sainte Vierge par le rosaire, et de se porter mutuellement un appui pour la récitation de cette prière.

Sur tous les terrains, la communauté de but et d'intention rapproche naturellement les hommes, qui, sans cela, seraient séparés. Ainsi un voyageur se joint, sans y penser, à un autre qui tend au même but que lui ; il voyage plus facilement en compagnie que seul. Sur le chemin de la vie, la communauté d'idées est ce qui réunit le plus souvent les hommes. " Qui se ressemblent, s'assemblent, " dit le proverbe : c'est ce qui fait former des réunions, des sociétés. " Celui qui a trouvé un véritable ami, a trouvé un

trésor. Rien n'est comparable à la valeur d'un véritable ami ; sa fidélité ne peut être estimée au poids de l'or ni de l'argent. " (1) L'intérêt, lui aussi, forme souvent des liaisons qui réunissent, pour une action commune, les caractères les plus opposés et les principes les plus différents. On est uni par intérêt, et comme on atteint mieux son but par des efforts réunis qu'isolément, on forme des corporations, des sociétés de commerce, des corps de métiers, des cercles ouvriers, des syndicats et des associations de toute espèce. On associe le capital et le travail, pour arriver ainsi, par des ressources multipliées, à des avantages plus considérables. Malheureusement, de nos jours, ces efforts, si légitimes en eux-mêmes, sont arrivés, sur le terrain de l'industrie, à une exagération et à un abus qui entraînent nécessairement l'écrasement de toute valeur individuelle, et l'impuissance désespérée de tous les efforts isolés.

Sur le terrain moral on retrouve ce même besoin, qui, il est vrai, ne peut pas conduire à d'aussi regrettables abus, et qui est fondé sur la nature même de l'homme. Là aussi, l'unité de sentiments, la communauté de vues, l'identité d'intérêts réunissent non pas tant les hommes que les âmes. Tantôt la même manière d'envisager leur tâche ici-bas, et de s'acquitter de leurs devoirs les conduit à une parfaite communauté de vie dans un Ordre religieux ; tantôt ils s'unissent pour atteindre un autre but pieux, plus facile, qui les anime tous, pour exercer en commun une œuvre de charité, soigner les pauvres, secourir les missions, orner les églises pauvres, et ils forment pour cela une pieuse association ; tantôt, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, voulant pratiquer certaines œuvres de religion, dans l'intérêt de leurs âmes, et se soutenir mutuellement par différents exercices de piété, ils entrent dans ces sortes d'associations qui portent le nom de *confréries*.

Confrérie !—quel nom vraiment évangélique. C'est l'expression du rapport qu'ont, entre eux, tous ceux qui ont reçu, par le divin Rédempteur, l'esprit de filiation divine, qui leur fait lever les yeux vers Dieu comme vers le Père commun qui est au ciel. Une affection fraternelle doit les envelopper tous ; c'est là le commandement de Jésus-Christ. " Vous êtes tous frères entre vous. " C'est là, par conséquent, le véritable esprit du christianisme : " s'aimer

(1) Pro. c. VI. v. 3.

mutuellement d'un cœur sincère, d'un véritable amour fraternel." La réalisation de cet esprit faisait des premiers chrétiens une seule grande famille. Mais, avec le temps, le lien de l'amour se relâcha, à mesure que le nombre de ceux qu'il devait réunir s'accrut : le sentiment de la fraternité se perdit de plus en plus. Et non seulement cela, mais le zèle primitif s'affaiblit aussi, de sorte qu'avec le nom de fraternité se perdit aussi la chose elle-même. Les chrétiens ne s'appelaient plus frères comme auparavant et ils cessèrent aussi d'être des frères. Ce sentiment fraternel qui faisait dire aux païens étonnés : " Voyez donc comme ils s'aiment, ces chrétiens ! " disparut de la vie publique, et les chrétiens devenus plus tièdes se laissèrent guider par l'intérêt personnel et la cupidité. La pratique parfaite de la religion chrétienne, et par suite, cet esprit de fraternité se retira du monde dans les couvents, où l'on continua de s'appeler frères. Cependant dans le monde, ce trait fondamental du christianisme, la charité fraternelle, dut rapprocher, même extérieurement, les uns des autres beaucoup de ses meilleurs éléments. Ce besoin naturel d'union sociale que nous mentionnions plus haut devait aussi se manifester sur le terrain surnaturel. " Un frère soutenu par son frère est comme une forteresse " dit l'Écriture. Et cet intérêt spirituel devait amener ceux qui partageaient les mêmes sentiments à se réunir et à devenir frères dans un sens plus étroit. C'est là l'origine, le fondement, le motif et le but de ce qu'on appelle communément les confréries. (1).

—La Confrérie du Saint-Rosaire est née de cette inspiration et de ce besoin. Elle a été instituée dans le but d'engager, par cette très pieuse manière de prier à laquelle l'association même emprunte son nom, de nombreux fidèles unis dans la charité fraternelle à célébrer les louanges de la Bienheureuse Vierge et à solliciter sa protection par l'unanimité de leurs prières. C'est pourquoi, sans rechercher aucun profit temporel, ni exiger la moindre somme d'argent, elle reçoit des personnes de toute condition, qu'elle réunit par le seul lien de la récitation du Rosaire. Ce qui fait que chacun, bien qu'apportant peu au trésor spirituel commun, en retire cependant beaucoup. Car tandis que, aux termes des statuts de la Confrérie, chaque associé s'acquitte de sa tâche par la récitation du Rosaire, il a l'inten-

(1) Esser. O. P. Le Saint-Rosaire.

tion actuelle ou habituelle de prier pour tous les autres associés qui lui rendent, multiplié à proportion de leur nombre, le même devoir de charité. (1)

Comme on le voit cette Confrérie est avant tout une société de secours mutuel. C'est une mutualité de prières qui groupe tous les Confrères de la catholicité. S'inscrire dans une confrérie du Rosaire, en quelque endroit que ce soit, c'est se rendre participant de toutes les prières des confréries de même nom du monde entier. Qui dit ses *Ave Maria* seul dans sa chambre prie en union avec tous les confrères et pour tous. Ainsi se trouve réalisée la prière universelle parfaite de la charité chrétienne. C'est en même temps la prière apostolique la plus intense puisque son but spécial est l'assistance mutuelle de tous les confrères, le secours universel apporté aux nécessités de chacun. " La chose capitale de cette Fraternité, dit Alain de la Roche, c'est que toutes les œuvres d'un confrère et tous les mérites de chacun sont un bien commun à tous les membres de la Fraternité. " (2)

Ainsi, on peut dire que la Confrérie du Saint-Rosaire est la mise en pleine valeur de la plus excellente méthode de prière, à la gloire de Marie et au bénéfice de ses membres.

Rappelons en terminant qu'il n'existe aucune Confrérie principale du Saint Rosaire, (archiconfrérie) à laquelle les autres s'agrègent ; c'est pourquoi toute Confrérie nouvelle, par le fait de son érection canonique, participe intégralement aux indulgences et privilèges accordés par le S. Siège Apostolique à toutes les autres confréries de même nom. (3)

FR. LAURENT BOISVERD, O. P.

(1) Léon XIII. Ubi primum.

(2) Mortier O. P. Maîtres Généraux, IV vol.

(3) Ubi primum, VI.



ÉTERNITÉ DES PEINES

On dit que l'outrage fait à Dieu par le péché revêt une malice infinie, et, à cause de cela, mérite une peine infinie. Mais le péché véniel s'adresse à l'être infini aussi bien que le péché mortel. Que devient alors la raison invoquée pour justifier l'éternité des peines ?

Il y a une différence essentielle entre le péché mortel et le péché véniel. " Celui qui, en péchant, se détourne de sa fin dernière, fait, par la conséquence naturelle de son péché, une chute irréparable, et l'on dit qu'il pèche mortellement et doit être puni éternellement. Mais celui qui pèche sans aller jusqu'à se détourner de Dieu, commet un désordre réparable, par la nature même de son péché, parce que le principe est sauvé : aussi dit-on qu'il pèche véniellement, parce qu'il ne pèche pas de manière à mériter une peine sans fin. " (1)

Les deux sortes de péchés sont donc loin de viser Dieu de la même manière. L'un est de telle nature qu'il comporte une aversion totale à l'égard de l'être infini, auquel un bien créé est préféré. L'autre ne détourne pas de Dieu que l'on ne cesse pas d'aimer par-dessus tout : mais il suppose que, tout en voulant aller à Dieu, la créature prend des moyens que Dieu ne peut agréer.

Maintenant, que le pécheur passe dans l'autre vie avec son péché, que se produira-t-il ? Celui qui a dans l'âme le péché véniel continuera à aimer Dieu par-dessous tout et à le chercher ; mais Dieu l'obligera alors à le chercher par des moyens qui lui permettront de le trouver sûrement, après une expiation nécessairement temporaire. Au contraire, celui qui meurt avec son péché mortel, se trouve dans l'autre vie dans un état absolu d'aversion et d'opposition avec Dieu. Il n'a d'autre source de bonheur que le

(1) S. Thomas Ia IIae quest. 7. 2. a. 5.

bien créé qu'il a préféré à Dieu sur la terre, et ce bien créé n'est que mensonge et néant.

Sans doute, à ce moment, les yeux du pécheur sont ouverts ; mais cette clarté vient trop tard pour lui, car il n'est plus en son pouvoir de changer la direction de sa volonté. Ce serait, il est vrai, au pouvoir de Dieu. Mais on ne conçoit pas que Dieu impose son amour à un être qui n'a plus sa liberté, alors que cet être, quand il était libre, s'est obstinément refusé à l'aimer. Il y a là une question de liberté de conscience que Dieu ne pourrait méconnaître, semble-t-il, sans léser les droits imprescriptibles dont il a doté la créature raisonnable.

Quant à la nature de l'éternité, elle nous est inconnue. Nous en raisonnons d'après la notion que nous avons du temps, et, s'il est une chose certaine, c'est que le temps ne peut nous donner une idée de l'éternité. Le temps se compose de passé, de présent et d'avenir ; l'éternité n'a ni passé, ni présent, ni avenir. Le temps comporte succession de moments fugitifs, l'éternité ne connaît pas la succession. Le temps se mesure aux changements des créatures, l'éternité n'a d'autre mesure que l'immutabilité de Dieu. Quand il s'agit du purgatoire, qui est dans l'éternité, l'Eglise y introduit la notion du temps, parce que c'est la seule manière de faire entendre quelque chose à une expiation, dont la durée n'est pas adéquate à l'éternité elle-même. Mais nous savons que c'est là une notion fort imparfaite, à l'usage d'êtres qui vivent dans le temps.

Qu'est au fond l'éternité ? De quelle manière y est introduit un être qui a commencé dans le temps ? Comment cet être s'y comporte-t-il ? Qu'est pour cet être un bonheur ou un malheur qui ont pour coefficient l'éternité ? Mystère. De là, probablement viennent la plupart des difficultés que nous imaginons au sujet de l'autre vie. Nous voulons résoudre un problème dont nous sommes incapables de poser les termes, et la plupart des explications que nous essayons de formuler représentent beaucoup plus des mots que des idées.

Ne serait-il pas plus sage de raisonner sur l'autre vie uniquement d'après les idées dont la certitude est incontestable, bien que l'intelligence en reste pour nous fort imparfaite ? Ces idées sont les suivantes : Dieu est infini dans sa sagesse, dans sa justice et dans sa bonté.

Donc, et la conclusion ne peut faire le moindre doute, le sort d'aucune créature dans l'éternité ne pourra permettre de prendre en défaut cette sagesse, cette justice et cette bonté infinies.

Se défier de Dieu à cet égard, aller même jusqu'à l'accuser ou à nier une condition d'existence dont le secret nous échappe, c'est raisonner à l'aveugle et résoudre un problème uniquement d'après ses inconnues, en négligeant les seules données positives que nous puissions posséder pour nous persuader que le problème comporte une solution équitable, qui apparaîtra à son heure, et dont la sagesse la plus élémentaire demande de faire crédit à Dieu.

H. LESÊTRE.



LES SAINTS DE L'ORDRE DE ST. DOMINIQUE

LITURGIE DOMINICAINE

Traduction

HYMNE : VÊPRES ET MÂTINES

Couronne des Saints, Dieu Sauveur,
Délices du ciel, O Marie,
Anges qui voyez le Seigneur,
Ecoutez la foule qui prie.

Vous tous, patriarches en chœurs,
Noble phalange des prophètes,
Apôtres vêtus de splendeurs,
Martyrs dans vos pourpres de fêtes ;

Avec les Confesseurs groupés,
Cercles des vierges gracieuses,
Anachorètes attroupés,
Entendez nos clameurs joyeuses.

Car c'est à vos associés,
Vos frères, selon leur promesse,
Que ces beaux jours sont dédiés
Dans notre Institut en liesse.

A ces ancêtres glorieux,
Comme fils, nous rendons hommage ;
D'être avec vous tous bienheureux,
Ils l'ont acquis par héritage.

Au Père, au Fils, à l'Esprit Saint,
Gloire à jamais, gloire incessante :
Dans un perpétuel refrain
Votre heureuse Cité les chante.

A LAUDES

Cèdres du Liban, fortes plantes,
Parures de notre Institut,
Qui maintenant de fleurs brillantes
Ornez les champs du ciel, salut !

De la Trinité vous enserre
La perpétuelle splendeur,
Et les yeux de la Vierge-Mère
Vous caressent avec faveur ;

Les chœurs des anges vous entourent
Aussi de leurs brillants anneaux,
Et des éternités accourent
Vers vous les plus limpides eaux.

O pères d'illustre lignée,
Portez secours à vos enfants,
Et dans cette obscure vallée
Aidez vos humbles descendants.

Hommage, gloire au Père,
Au Fils ainsi qu'au Saint-Esprit ;
Dans leur ineffable lumière,
Heureux, chacun de vous revit.

L'ABBÉ L. L. DUPRÉ.

AUX HOMMES

LEUR INFLUENCE DANS UNE PAROISSE



Et qui fait la valeur et ce qui est l'âme d'une paroisse, c'est le nombre de personnes pieuses qu'elle renferme. Une paroisse qui n'aurait pas de personnes pieuses serait une paroisse morte. Si elle n'en avait qu'un fort petit nombre, ce serait une paroisse languissante. Si elle en a beaucoup, c'est une paroisse qui vit, c'est une paroisse qui a une âme. Et nous appelons personnes pieuses, celles qui, non contentes de pratiquer l'essentiel de la religion, aspirent et s'adonnent à la vie parfaite. Il faut mettre au premier rang de ce bataillon d'élite les religieux et les religieuses qui font profession de la perfection chrétienne. Mais les religieux et les religieuses ne sont qu'une exception ; ils sont cômme l'état-major de la piété ; et à leur suite, dans toute paroisse bien organisée, doit se presser une foule compacte d'âmes privilégiées qui pratiquent la vie parfaite sous l'habit laïque. Ces âmes peuvent et doivent se trouver un peu partout. Les unes vivent dans la sainte virginité, et les autres dans le saint état du mariage. Il y en a qui gravissent les plus hautes cimes de la sainteté dès l'âge le plus tendre, et il y en a qui cachent sous les glaces de l'âge les plus brûlantes ardeurs de l'amour de Dieu et du zèle. Cette jeune fille, dans sa famille, est une sainte Thérèse ignorée du monde et admirée du ciel, et tel jeune homme, dans son atelier, a la valeur morale d'un saint Louis de Gonzague. Ici, dans un salon, une grande dame aime Dieu comme une carmélite, et là, dans un modeste logis, une pauvre ouvrière en conduisant son aiguille, fait une oraison sublime.

* * *

Or, on pense souvent et quelquefois l'on dit tout haut que la piété n'est que pour les femmes. C'est faux. Au

milieu de notre monde matérialisé, des hommes se rencontrent, et ils pourraient être plus nombreux, qui ont dans le service de Dieu une délicatesse exquise et une extraordinaire générosité d'âme.

Des hommes fervents, foncièrement pieux, il y en a eu dans tous les siècles, il y en a eu au siècle dernier. Pourquoi n'y en aurait-il pas dans notre siècle ? Le général de Sonis, le glorieux mutilé de 1870, communiait chaque dimanche. Montalembert allait à ses grandes batailles parlementaires, après avoir entendu la messe. O'Connell faisait tous les ans une retraite de huit jours. Un jour, en pleine cathédrale de Quito, un prédicateur ayant demandé quelques hommes de bonne volonté pour porter une croix, qu'on devait planter aux portes de la ville, Garcia Moreno descendit de la tribune et sollicita l'honneur de placer sur ses épaules le glorieux fardeau. Le Dr. Récamier se faisait gloire de dire son chapelet. La liste serait longue des grands hommes contemporains qui furent de grands chrétiens, non-seulement des chrétiens croyants et pratiquants, mais des chrétiens fidèles à certains exercices de piété, tels que la méditation, le chapelet, l'examen de conscience, l'assistance à la messe en semaine, la visite quotidienne au Saint-Sacrement, la lecture spirituelle, la communion fréquente. "L'homme, a-t-on dit, n'est jamais plus grand qu'à genoux." C'est vrai. La gloire vient d'en haut. Rien ne nous rapproche plus de Dieu que la prière, rien ne nous grandit plus qu'elle.

* * *

Il est difficile d'imaginer tout le bien que fait dans une paroisse un noyau de chrétiens sérieusement pieux. Leur vie, d'abord, est une prédication éloquente. En se sanctifiant, ils sanctifient nécessairement les autres. La sainteté, fût-elle silencieuse et presque cachée à tous les regards, a une saveur tellement pénétrante qu'on finit toujours par la sentir. C'est comme la lumière qui se lève paisible et pure chaque matin sur notre terre. Elle apparaît sans éveiller notre attention, sans troubler notre sommeil ; et cependant, sous l'influence de ses rayons, tout se ranime dans la nature, tout se colore, tout se réchauffe et se renouvelle. Le monde est comme de nouveau créé par elle, et, si cette lumière à qui personne ne pense et dont le monde bénéficie oubliait de se lever demain sur nos têtes, notre hémisphère

ne serait plus qu'une immense et glaciale solitude, où la mort seule règnerait dans un hiver éternel. Telle est l'influence qui se dégage constamment de la vie des chrétiens vraiment fervents, influence d'autant plus puissante qu'elle n'est pas voulue. Ils brisent sans pitié les liens du péché. Ils se dépouillent de l'esprit d'aigreur et d'injustice. Ils pratiquent, au prix des plus généreux sacrifices, la pureté, l'humilité, le détachement, la charité. Or, pensez-vous qu'ils resteraient sans effet cet acte ininterrompu de dévouement, cet effort soutenu vers le parfait, cet amour patient, qui semblent stériles ? Non, de pareils exemples sont décisifs. La religion ainsi vécue et réalisée n'a presque plus besoin d'apologistes et de prédicateurs. La vraie apologie du christianisme et la meilleure des prédications, c'est la vie des chrétiens parfaits. Ils prouvent la vérité de leurs croyances, par la splendeur de leurs vertus.

Et puis, les chrétiens dont nous parlons, ne restent pas inactifs dans leur milieu, dans une ville, dans une paroisse. Ils parlent et ils agissent. Quand l'occasion se présente, ils rendent témoignage à la vérité. Ils dissipent les ignorances, les préjugés, les idées fausses ; ils répondent aux objections ; ils encouragent les timides, ils fortifient les indécis, ils réveillent les endormis. Leur dévotion n'est pas une dévotion purement intérieure. Elle se traduit par des actes, par des démarches, par des œuvres. Ils entendent la voix du pasteur qui, en toute charité, leur dit : " Et vous aussi, allez donc travailler à la vigne du Seigneur. " Et ils vont. On les voit à la disposition de leur curé. Ils connaissent les affaires, les besoins, les charges de la paroisse ; ils s'y intéressent ; ils y apportent leur collaboration. Ils entrent dans des confréries ; ils s'occupent de la diffusion de la bonne presse. Ils sont pour le prêtre des auxiliaires merveilleux qui souvent peuvent agir plus efficacement que lui. Ainsi prêtres et pieux laïques se rencontrent sur toutes les routes du zèle pour défendre les grands intérêts religieux et sociaux.

En résumé, il est possible et il est nécessaire, dans une paroisse, de former à la piété un certain nombre d'hommes qui deviennent, par leur exemple et par leur apostolat, un centre d'influence religieuse, et qui relèvent sans cesse aux yeux des populations le prestige de la vie chrétienne.

(Mgr. GIBIER).

LA PAGE DE LA MÈRE

LA MÈRE ET LA VOCATION DE L'ENFANT

La vocation sacerdotale vient de Dieu, mais c'est dès le jeune âge, ordinairement, que s'en manifestent les premiers symptômes, et c'est dans la famille, la plupart du temps, qu'elle s'affermira et se décidera. Aux parents donc incombe le grave devoir de la discerner, de la diriger, de l'aider.

Ces devoirs sont trop souvent méconnus, même par de bons chrétiens. Que de vocations qui avortent, parce que la première culture leur manque ! Dieu parle, sa parole tombe dans une âme bien disposée, mais qui ne trouve pas d'appui autour d'elle, et l'appel divin reste sans écho, au grand détriment du sujet, de la famille et de la société.

Voici un enfant qui de bonne heure manifeste des tendances vers la piété et les choses de Dieu. Son esprit est porté vers ce qui est beau et grand, son cœur attiré vers le bien. Sa conscience délicate ne le met pas à l'abri des saillies de caractère ou des fautes du jeune âge, mais son bon cœur et sa générosité le font bientôt revenir à lui, et il se relève un peu confus, mais amendé, sinon corrigé. Ce n'est pas une de ces petites natures égoïstes qui d'instinct se croient des droits aux attentions de leur entourage ; il est plutôt généreux, oublieux de lui-même pour autrui, il aime à partager, à se dépouiller, sans calcul et sans vanité. Ses préférences vont au pauvre et à tout ce qui souffre. Cet enfant sera-t-il appelé au sacerdoce ou à la vie religieuse ? Nous ne pouvons l'affirmer. Il y a dans le monde de grands caractères et de bien belles âmes ; il en faut, et il y en aura toujours. Mais il n'est pas moins vrai que ce sont là des manifestations dont il faut tenir compte dans l'orientation à donner. On peut se demander s'il n'y a pas dans cet enfant les germes d'une vocation sacerdotale ou religieuse.

Ils passeront peut-être inaperçus aux yeux du père retenu une grande partie de la journée loin de l'intérieur fa-

miliaire, mais la mère, à qui rien n'échappe, ne s'y trompera pas. Son attitude, comme ses sentiments, seront toutefois différents suivant qu'elle sera plus ou moins foncièrement chrétienne, et aura une conception plus nette et plus vraie de ses devoirs de mère.

Le sacerdoce, ou la vie religieuse imposent des sacrifices, ne serait-ce que celui de la séparation. Cette perspective effraie plus d'une mère, car la mère rêve toujours pour son enfant et parfois pour elle-même un avenir qui leur réserve à tous deux la plus grande somme de consolations humaines. Et malheureusement elle se fait souvent de cet avenir une conception qui cadre plutôt avec ses vœux et ses désirs personnels, qu'elle ne répond aux aptitudes du principal intéressé. Aussi cherche-t-elle à se tromper elle-même, et si l'intuition des choses, si délicate chez la femme, lui fait soupçonner une vocation qui contrarie ses désirs, il ne manquera pas de prétextes pour rendre douteuse une réalité qu'elle redoute. Elle ne s'opposera pas directement aux aspirations qui se manifestent, mais ne les favorisera pas non plus, et faute de les aider dans leur développement, s'expose à faire échouer une vocation ou à ne la donner à l'Eglise qu'assez imparfaite.

Que de désillusions et parfois d'amères douleurs se réservent les parents, qui contrarient une vocation ! Eprouvons les vocations, oui, mais ne les étouffons pas, ne les entravons pas. Prenons garde de contrarier les desseins de Dieu.

Par une fausse affection, on a poussé ses fils dans une carrière pour laquelle ils n'étaient pas faits, et c'est l'insuccès ; le bonheur rêvé est bien loin. Parfois même, c'est la honte et le déshonneur, parce que le jeune homme n'était pas armé pour ce milieu où il a échoué. Heureux encore quand Dieu reprend à temps l'enfant qu'on lui a marchandé ou refusé !

Il ne suffit pas de ne point s'opposer à la vocation, et ce n'est pas remplir son devoir quand elle s'affirme ou se manifeste, que d'adopter une attitude purement négative. Le père et la mère ont mieux à faire que d'assister en simples spectateurs à l'action de la grâce divine dans l'âme de leur enfant. Il y a pour eux obligation d'aider, de développer cette vocation naissante.

Pour qu'il devienne plus tard un bon prêtre, ce n'est

pas assez qu'un enfant, appelé de Dieu, montre des dispositions heureuses d'esprit et de cœur ; il faut encore des garanties sérieuses à ces qualités, et ces garanties nous seront données surtout par une excellente éducation première reçue dans la famille. Je ne parle pas, pour le moment, de ces vertus surnaturelles que produit directement la grâce divine, mais de cette délicatesse de sentiments, de cette générosité de cœur, de cette élévation d'esprit, qualités naturelles, mais aussi, la plupart du temps, véritable patrimoine de famille que développe surtout une première éducation. Une mère sage se souviendra que le prêtre comme le chrétien, doit être avant tout un honnête homme, juste, intègre, dévoué à ses semblables, fort dans les combats de la vie, accessible à tout ce qui est bien, et attaché à un idéal. Elle s'appliquera donc à écarter de cette jeune intelligence qui s'ouvre à la vie tout ce qui est difformité morale, à l'ouvrir largement à la lumière et au beau, elle inclinera son cœur vers le bien qu'elle lui fera aimer et désirer, lui formant ainsi, par les habitudes prises, un tempérament sain et une grande délicatesse de conscience.

La grâce surélèvera ce caractère ainsi préparé. Elle interviendra pour la plus large part, et il ne s'agira que d'en connaître et d'en suivre les mouvements. Que la mère développe de bonne heure dans son enfant ses dispositions à la piété, ses aspirations religieuses, son esprit chrétien, l'habituant à agir par des vues de foi, puisque seules elles donnent, avec le mérite surnaturel, le caractère spécial de l'aspirant au sacerdoce ; en un mot, qu'elle se fasse l'auxiliaire de Dieu et le fasse pénétrer de plus en plus dans l'âme de son fils.

Un père, une mère, si chrétiens, si zélés qu'ils soient, ne peuvent rien par eux-mêmes pour le bien des leurs. Il leur faut la grâce de Celui qui crée et qui appelle et dont ils ne sont que les instruments et les aides. " Sans moi, vous ne pouvez rien. " Vérité qui s'applique à tout, mais particulièrement au grand œuvre de l'éducation. Que les parents joignent donc la prière à l'action, qu'ils implorent la bénédiction de Dieu sur leurs fils et sur leurs propres efforts. La prière développera dans l'âme de l'enfant les grâces déjà reçues, et par la prière, ils obtiendront pour eux-mêmes la patience, le désintéressement, et l'esprit chrétien nécessaires à leur délicate et sublime mission.

AUX JEUNES GENS

LA CONSCIENCE

Qu'est-ce que la conscience et quel est son rôle dans la vie ?

Joubert a donné de la conscience une idée bien nette, lorsqu'il a écrit : " Il faut que les enfants aient un gouverneur en eux-mêmes ; il y est mieux placé et plus assidu qu'à leurs côtés. Tous sont disposés à le recevoir, et il y a dans la conscience une place toujours prête pour lui. " La conscience est donc comme un maître intérieur, dont la voix jamais ne se tait, comme un veilleur de jour et de nuit, qui jamais ne s'endort.

Pour exprimer pleinement l'office que remplit la conscience, nous dirons qu'elle est tout ensemble un avertisseur fidèle, un frein puissant, un aiguillon efficace.

Avertisseur fidèle, elle signale le péril dès sa première approche. elle rappelle le devoir dès que vient l'heure de l'accomplir, elle tient le cœur en éveil du côté de toutes les nobles actions.

Frein puissant, elle arrête l'homme entraîné sur des pentes funestes, elle domine l'emportement de ses plus ardentes passions, elle le préserve ainsi des chutes désastreuses et des ruines irréparables.

Aiguillon efficace, elle réveille l'homme de sa torpeur, elle l'arrache à ses instincts d'apathie, elle fait passer une sorte d'étincelle électrique à travers ses réserves d'énergie et leur fait produire du travail. Elle harcèle le paresseux, pour qu'il agisse ; elle donne un vigoureux coup de bride à celui qui s'égaré, afin qu'il se remette dans le droit chemin ; elle éperonne celui qui se lasse, afin qu'il reprenne son élan.

Les hommes de conscience se distinguent à trois signes principaux : ils sont délicats dans le devoir d'état, sévères

dans la sincérité, rigidement honnêtes dans le maniement des intérêts d'autrui.

La conscience donne du devoir une idée particulièrement élevée : à ses yeux, le devoir vaut par lui-même et s'impose avec une autorité qui dépasse toutes les volontés humaines. Si la conscience a sur vous sa pleine maîtrise, voici comment vous raisonnez en face du devoir : Cette tâche ne me vient pas des hommes, mais de Dieu, dont le regard n'est autre que ma conscience même. Que les hommes soient satisfaits, je le veux bien, et même je le souhaite, mais une seule chose m'importe, c'est que ma conscience me rende bon témoignage. Ceci est clairement mon devoir, je le ferai donc ; je le ferai promptement, je le ferai joyeusement, je le ferai avec tout le soin dont je suis capable. Personne ne me verra, ni ne m'en tiendra compte sur la terre ; il n'importe, je le ferai. Personne n'en contrôlera la valeur, ni n'appréciera l'application que j'y aurai mise : il n'importe, j'y apporterai tous mes soins. Peut-on parler plus noblement ? Eh bien ! ce langage, c'est la conscience qui le dicte et le fait passer dans les actes.

De là découle une grande sincérité. En fait de loyauté, la conscience est même chatouilleuse. Elle ne souffre pas qu'il y ait du désaccord entre les pensées, les paroles et les actes. Elle inspire pour le mensonge une instinctive horreur, si bien qu'elle se sent blessée au vif, lorsque la volonté a glissé sur la honteuse pente de la fausseté. Non contente d'interdire les paroles qui sont une atteinte formelle à la vérité, elle repousse ces lâches ou déloyales façons d'agir, que certains hommes tiennent pour des habiletés, mais qu'elle condamne comme des manques de droiture.

Parmi les attitudes qu'elle réprouve, au nom de la franchise, nous signalerons : le *respect humain*, cette défaillance de volonté, qui pour éviter un sourire ou une raillerie, cache les idées justes et les bons sentiments, rougit de la vertu acquise et suspend l'effet des meilleures habitudes ; la *dissimulation*, cette lâcheté d'une âme qui cherche l'ombre pour mal faire et ne veut jamais avouer ses fautes ; l'*hypocrisie* enfin, et la *duplicité*

Avons-nous besoin maintenant de louer le caractère du jeune homme pleinement soumis à sa conscience ? N'en avons nous pas assez dit pour faire sentir quelle sera sa force, quel est son honneur ?

Le signe le plus indubitable de sa force, c'est qu'il se suffit pour accomplir son devoir. Son énergie morale n'est pas empruntée, elle jaillit de la source même de son cœur. Que les faibles attendent, pour agir, qu'on les menace ou qu'on les enflamme, l'homme de conscience possède un ressort intérieur qui se déclanche de lui-même en face du devoir bien connu.

L'honneur, à son tour, ne fleurit que dans les consciences intègres. Dieu ne prend ses complaisances que dans les âmes consciencieuses. " O Dieu d'Israël, disait le Psalmiste, qui dira combien vous êtes miséricordieux pour ceux qui ont le cœur sincère ? " Lorsque Dieu veut exalter le mérite de ses serviteurs, c'est leur droiture qu'il loue. " As-tu vu mon serviteur Job, dit-il à Satan, as-tu vu comme il est droit ? " La loi évangélique n'a point d'autre règle pour juger les âmes. " Si ton œil est simple, dit le Christ, ton être est tout dans la lumière ; mais si ton œil est mauvais, ton être est tout plongé dans les ténèbres. Or, c'est la conscience qui est l'œil de l'homme ; c'est donc elle qui le place dans la gloire ou dans l'ignominie. D'ailleurs, qu'est-ce qui sera jugé, au tribunal de Dieu, sinon les consciences ? Aux consciences fidèles sera réservée l'éternelle récompense ; les éternels châtiments seront la sanction des consciences infidèles. Tel est le cas que Dieu fait de la conscience : là se rencontre, à ses yeux, tout l'homme.

Les jugements humains ne diffèrent point, en cela, des jugements de Dieu. Ils attachent une note infamante aux infidélités de conscience, ils entourent d'une auréole les âmes honnêtes et loyales.

Enfin tout l'ordre social repose sur la confiance mutuelle des citoyens. La paix, la prospérité n'est possible que si chacun de nous espère que son voisin ne le trompera pas. Mais comment suis-je assuré de mon voisin ? Qui me garantit sa loyauté, la vérité de ses paroles, le respect qu'il aura de mes droits ? Il faut que je m'en rapporte à sa conscience. Sa conscience fera ma tranquillité ; mais, s'il manque de conscience, je serai dans la défiance et dans le trouble.

Qu'ils soient donc dans l'honneur ceux qui, pratiquant le devoir moral par conscience, sont, pour la société, des éléments de sécurité et de stabilité.

LA JEUNE FILLE PIEUSE

DE LA FERVEUR

La ferveur est une ferme et irrévocable détermination de la volonté de s'appliquer généreusement et promptement à tout ce qui plaît à Dieu. " Je fais toujours ce qui plaît à mon Père. " C'était la devise de Jésus ; ce doit être la devise de l'âme fervente.

En effet, la règle absolue et invariable de toute sainteté, c'est la volonté de Dieu. Une personne serait sainte, si elle faisait toujours ce que Dieu veut. Or, la ferveur n'est pas la sainteté, mais elle y tend sans cesse : elle est le chemin, tandis que la sainteté en est le but.

L'âme vraiment fervente est celle qui est en route pour la sainteté, non pour la sainteté absolue qui est celle de Dieu, ni même pour la sainteté éminente qui est celle des grands saints, mais pour le degré et la forme de sainteté que Dieu lui désire ; cette sainteté est précisément l'accomplissement de la volonté divine sur elle. L'âme fervente est donc en marche vers ce but suprême qu'elle est déterminée à atteindre coûte que coûte, comme le voyageur qui part bien décidé à arriver au terme de sa route.

Mais l'âme sait que Dieu seul connaît les voies et les chemins qui lui permettront d'atteindre le but dernier de sa course ; et c'est sous la conduite de Dieu qu'elle se place résolument et franchement, avec une totale confiance, attendant de Lui à chaque heure, à chaque moment, l'expression de sa volonté ; car la volonté de Dieu est sa lumière, sa boussole, son tout ! L'âme fervente dit à Dieu, comme saint Paul : " Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? " Et, comme l'Apôtre, elle est décidée à prendre la divine réponse pour règle invariable de sa conduite.

C'est cet attachement de la volonté humaine à la vo-

lonté divine, quand il est profond et définitif, qui constitue l'essence de la véritable ferveur. Avec lui, la ferveur est solide et sincère : sans lui, elle est nulle. Ce premier aperçu de la ferveur ne suffit-il pas pour nous la faire aimer ?

Dieu n'est-il pas vérité, beauté, amour ? Toutes les joies, toutes les béatitudes ne sont-elles pas renfermées dans son sein ? Et le cri du Psalmiste ne doit-il pas être celui de tout cœur droit et éclairé : " M'attacher à Dieu, voilà pour moi le bien par excellence ? "

* * *

Rien ne saura mieux mettre en relief la nature de la véritable ferveur que d'exposer les qualités qu'elle doit avoir.

La véritable ferveur ne doit pas être intermittente et capricieuse, mais *régulière et persévérante*, constante dans ses efforts. Ce qu'elle veut aujourd'hui, elle le voudra demain et toujours. Cette personne ne sera pas entièrement à l'abri du péché ; elle commettra encore des péchés de fragilité, comme on dit si bien, des péchés qui tiennent à notre nature déchue, environnée d'occasions, de tentations, plongée dans la concupiscence. Mais elle ne fera plus de péchés de parti pris, de ces péchés auxquels on s'abandonne d'avance, en refusant tout effort pour s'y soustraire. Elle pourra tomber, parce qu'elle sera faible ou surprise ; elle ne tombera pas avec une volonté pleine et délibérée. La volonté sera toujours droite et ferme, toujours résolument attachée à celle de Dieu. La constance est la première qualité de la vraie ferveur.

En deuxième lieu, la ferveur doit être *intérieure*. A l'opposé du pharisaïsme, le christianisme est la religion en esprit et en vérité. Prenez donc garde d'agir machinalement et uniquement par habitude, renouvelez souvent votre intention de plaire à Dieu, selon l'avis de l'Apôtre : " Tout ce que vous faites en paroles ou en action, faites-le au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. " Soyez semblables à l'arche du Seigneur qui était toute d'or, non-seulement au dehors, mais au dedans. Que vos paroles et vos actions soient conformes à la volonté de Dieu ; mais que vos intentions aussi soient toujours de lui plaire et de lui obéir.

Votre ferveur revêtira alors un nouveau caractère, le

désintéressement. Vous pouvez demander à Dieu certains biens temporels et les espérer de sa bonté ; mais ce n'est pas pour cela que vous le servirez. S'il vous les donne, vous l'en aimerez davantage ; s'il vous les refuse, vous ne l'en aimerez pas moins. Ce que vous chercherez surtout dans le service de Dieu, ce sera Dieu. Vous l'aimerez pour lui-même, vous le glorifierez pour lui-même, attendant fermement de sa bonté et de sa fidélité, sa grâce en ce monde et votre salut dans l'autre. Plus vous vous oublierez pour penser à Dieu et chercher ses intérêts, plus aussi votre ferveur sera profonde et vraie.

La ferveur doit encore être *souple et détachée*. L'âme vraiment fervente garde en toutes circonstances une sainte liberté ; elle aime ses exercices de piété, ses œuvres ; mais elle ne fait pas difficulté de les suspendre ou de les quitter, si Dieu le lui demande. Or, la volonté de Dieu se manifeste ici de deux manières, par la *nécessité* ou par la *charité* : par la *nécessité*, quand une maladie, un accident, une circonstance imprévue qui s'impose, vous obligent à renoncer à ceci pour faire cela ; par la *charité*, quand le salut d'une âme ou la gloire de Dieu requiert évidemment que vous laissiez une occupation pour une autre.

La ferveur doit aussi être *prompte*. On la concevrait difficilement sans cette qualité. Tout retard, toute hésitation, n'est-ce pas un manque d'amour et de ferveur ? "Ceux qui sont simplement gens de bien, disait saint François de Sales, cheminent en la voie de Dieu ; mais les dévots courent, et quand ils sont bien dévots, ils y volent."

En dernier lieu, la ferveur doit être *aimable* : c'est la conclusion nécessaire de tout ce qui précède, et cela découle des enseignements de l'Évangile. "Les malades aimeront votre dévotion, disait encore saint François de Sales, s'ils en sont charitablement consolés ; votre famille, si elle vous reconnaît plus attentive à son bien, plus douce à reprendre ceux qui vous sont soumis ; vos parents et amis, s'ils reconnaissent en vous plus de franchise, de support, de condescendance à leurs volontés qui ne seraient pas contraires à celle de Dieu."

Concluons que la ferveur est la vie par excellence, puisqu'elle communique à l'âme la vie supérieure, la vie de Dieu.

CHRONIQUE

ROME.

On sait que l'Ordre franciscain célèbre cette année le septième centenaire de sa fondation. (1209). A cette occasion, le Révérendissime Père Cormier, Maître-Général des Dominicains, écrivit au Révérendissime Père Ministre Général des Frères-Mineurs une lettre que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici. Ils y verront une nouvelle preuve—et combien touchante !—de l'union qui existe entre les deux familles religieuses :

Révérendissime Père,

La réjouissante nouvelle nous parvient de l'allégresse qui remplit nos Frères de l'Ordre des Mineurs, à l'occasion du VII^e centenaire d'existence de leur Ordre, et qu'au milieu d'un grand concours de clercs et de fidèles ils s'apprêtent à célébrer à Assise au berceau même du dit Ordre. Et nous prenons à leur joie une part d'autant plus grande que, par la bienveillance divine, la chaire épiscopale de la ville natale du B. P. Saint François et de sa triple famille est remplie, au temps de cette solennité, par un homme de tout point recommandable, notre très cher fils et frère Ambroise Luddi, de la province florentine de Saint-Marc. Ainsi sans doute l'a suavement disposé le Dieu Très-Bon et Très-Haut, afin que l'Ordre des Frères Mineurs ne célébrât point ses fêtes centenaires, sans le concours des Frères Prêcheurs. Il a voulu que l'Epoux et le Pasteur divinement institué de l'Eglise d'Assise fût un fils du P. S. Dominique et un véritable ami de ses frères, tant Mineurs que Prêcheurs. Et sans doute encore le Père

céleste a choisi ce moyen de faire éclater aux yeux de tous, combien Il se complait à ce pacte plus angélique qu'humain, que les illustres Patriarches des Frères Mineurs et des Prêcheurs, le séraphique François et l'apostolique Dominique, ont dès le commencement formé dans la Ville sainte, qu'ils ont transmis à leur postérité comme un précieux héritage, et que ni la malice des hommes, ni les efforts de l'enfer, ni l'infirmité de l'humaine nature n'ont pu, je ne dirai pas rompre, mais même simplement affaiblir.

Et qui pourrait dire, R^{me} Père, ce que cette céleste union des deux Ordres, depuis sept cents ans qu'elle se maintient, a produit, dans l'Eglise de Dieu, de fruits choisis et abondants, aussi bien pour étendre la gloire du nom de Dieu et de son Christ, que pour le salut des âmes, la paix et la prospérité des peuples qui couvrent la face du globe ! Si, en effet, selon l'oracle de l'Esprit-Saint (Prov. XVIII. 19) le frère qu'aide son frère est comme une ville fortifiée qu'aucun assaut de l'ennemi ne peut réduire, tandis qu'elle offre à ses habitants la sécurité de la paix, combien plus une multitude de frères soutenue par une autre fraternelle multitude pourra-t-elle repousser les incursions des méchants et convertir les forces de tous vers l'accroissement, vers la prospérité de la chose publique, et civile et religieuse !

Et c'est pourquoi, R^{me} Père, tandis que réunis dans la Basilique Patriarcale de Sainte Marie des Anges de la Portioncule, les Frères Mineurs écoutent sonner le 700^e anniversaire de l'Ordre Séraphique et que, se réjouissant dans le Seigneur, ils rendent grâces du fond du cœur au Dieu qui distribue tous les biens, les Frères Prêcheurs ne se séparent point de cette joie et de cette action de grâces ; mais au contraire, ils partagent l'une et l'autre, en pensant que toutes les joies et tous les bonheurs des Frères Mineurs sont leurs, soit dans le passé, soit dans l'avenir, de même qu'ils s'affligent comme de leurs maux propres, des adversités et des angoisses présentes et futures dont notre époque calamiteuse les a frappés.

FRÈRES nous sommes, FRÈRES nous voulons demeurer ! Frères dans le Christ qui nous a engendrés par le verbe de régénération en son Sang très précieux, de son Epouse la Sainte Mère Eglise ; Frères aussi en Marie, Vierge et Mère immaculée et reine du T. S. Rosaire, que la vénérable tradition de nos anciens nous a désignée comme notre mère, engen-

drés que nous avons été par ses prières répandues devant le trône de l'Adorable Trinité ; Frères enfin en nos Patriarches, François et Dominique, puisque nous sommes leurs fils et qu'eux, qui ne formaient qu'un cœur et qu'une âme en Dieu sur la terre, n'ont certes pas cessé de ne faire qu'un cœur et qu'une âme au ciel.

Et c'est là le vœu, le premier de tous et profondément sincère, qu'au nom de tout l'Ordre des Frères Prêcheurs, nous vous adressons cordialement, à Vous, R^{me} Père, et à tous les Frères Mineurs : Demeurons à jamais unis, non seulement de parole et en apparence, mais en action et en vérité ; ne formons à jamais qu'un cœur et qu'une âme en Dieu et son Christ, où que nous nous rencontrions, de près comme de loin, en bonne comme en mauvaise fortune. Que la charité fraternelle qui toujours entre Mineurs et Prêcheurs a fleuri ne cesse jamais de fleurir : bien plus, que de jour en jour elle germe de nouveaux fleurons : qu'elle réjouisse par la suavité de ses fruits les Cœurs de Jésus et de Marie la Vierge Immaculée, qu'elle poursuive la conversion des ennemis de l'Eglise, console le Souverain Pontife, le très cher protecteur de nos Ordres, excite puissamment et provoque les Fils de la Sainte Mère Eglise à grandir en vertus et en sainteté.

Et afin que le Dieu de toute consolation et le Père des miséricordes daigne nous accorder une grâce si grande, nous ne cessons de la Lui demander par d'ardentes prières.

De votre très chère Paternité

le tout dévoué dans le Seigneur

FR. HYACINTHE M. CORMIER

Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Rome, 10 mai 1909.

Voici maintenant la réponse du Révérendissime Père
Ministre Général des Franciscains :

Révérendissime Père,

Avec quelle joie, avec quelle allégresse j'ai reçu les lettres que votre Paternité Révérendissime m'a adressées le 10 de mai, il serait difficile de l'exprimer. J'ai compris en effet, par cet illustre monument de charité fraternelle, et au-delà de toute attente, par quel lien d'étroit amour l'Ordre des Frères Prêcheurs est resté uni à travers sept siècles à notre Ordre franciscain. Vos lettres manifestent excellemment que les deux Ordres jumeaux ont persévéré durant tout ce temps dans cet étroit embrassement qu'ont formé, il y a sept cents ans, par un mouvement divin et suave, nos célestes Patriarches, l'apostolique Dominique et le séraphique François.

Combien ce lien de fraternelle dilection reste agréable à notre très bénin Seigneur, et combien Lui-même prend soin d'en entretenir la solidité à travers les âges, le fait ressort clairement dans ce que son admirable et tout aimable providence nous a accordé cette faveur qu'elle n'a point permis qu'en ces temps d'allégresse la chaire épiscopale de la ville natale de N. P. S. François fut occupée par un autre que par un des fils de N. P. S. Dominique. Et ce très bénin Seigneur l'a ainsi ordonné pour que la joie fût pleine et l'allégresse parfaite, des Franciscains qui devaient y accourir pour la célébration du VII^e centenaire de l'institution de l'Ordre et de la Congrégation générale. Car rien de plus joyeux ni de plus agréable ne nous restait à souhaiter, sinon qu'en cette très heureuse occasion, nous eussions au milieu de nous un Fils de notre P. S. Dominique qui affirmât et confirmât par sa présence l'antique union fraternelle des deux Ordres, et complétât et décorât nos fêtes par la majesté des rites pontificaux. Et tandis que je réfléchis à ces choses, je dois confesser moi-même à Dieu, ce pacte de fraternelle union qu'ont formé sur notre berceau les illustres Patriarches de nos deux Ordres, l'apostolique Dominique et le séraphique François, et que par la grâce de Dieu, nous voyons avec une immense satisfaction demeurer indestructible et parfait.

Et je ne parle point de moi seulement ; car tous les Pères vocaux de l'Ordre réunis à l'occasion de ses assises générales, ont trouvé dans cet insigne document de charité fraternelle une cause de vive joie et de sincère allégresse. Lorsque, selon

l'usage, on eut lu dans l'assemblée des Pères les lettres de Votre Paternité Révérendissime, tous furent émus d'une telle joie qu'ils éclatèrent unanimement en exclamations et que d'une seule voix ils s'écrièrent : " *Vive le Rme Père Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs !* "

En informant de ce fait Votre Paternité Révérendissime, il m'est infiniment doux de lui dire également le bonheur que me cause la pensée du bien accompli en tout lieu par l'union des deux Ordres. Oui ! on ne peut arrêter un instant son esprit à ces choses sans rendre au Dieu Très Bon. et Très Haut d'éternelles actions de grâces d'avoir inspiré à nos Pères par une admirable providence, de former entre eux ce pacte de fraternelle union ; sans aussi lui demander ardemment, selon que l'observe très opportunément Votre Paternité Révérendissime, de bénir, resserrer et affermir ce tendre lien. Et pour qu'ainsi soit fait, j'unis de grand coeur mes prières aux ferventes prières qu'adresse votre Paternité Révérendissime à notre très bénin Seigneur.

De Votre Paternité très révérende et très aimée
le tout dévoué en Notre-Seigneur,

FR. DENIS SCHULER

Min. Gén. de tout l'Ordre des Mineurs.

Sainte Marie des Anges près d'Assise

le 31 mai 1909

TROIS-RIVIÈRES.

Dimanche, 3 octobre, la jolie chapelle du Séminaire de Trois-Rivières ouvrait ses portes au public trifluvien. C'est là que s'étaient donné rendez-vous les nombreux et dévoués amis des Révérendes Soeurs Dominicaines du Rosaire, afin de jouir encore une fois du spectacle d'une cérémonie de vestition et de profession religieuse.

Prenaient le Saint Habit, Melle Emma Frénette, dite Sr Marie de la Charité, de St-Narcisse ; Melle Marie-Louise Waener, dite Sr Agnès du S. C., de Trois-Rivières. Pronon-

caient les premiers voeux Melles Philomène Canuel, dite Sr Louis de Gonzague, de Fall-River ; Angéline Waener, dite Sr Georges Eliséc et Albertine Morissette, dite Sr Imelda de l'Eucharistie de Trois-Rivières.

La cérémonie était présidée par M. l'abbé L. Lamothe, chapelain du Précieux Sang, assisté des Abbés T. Giroux, aumônier et Alf. Comtois, chapelain de la Communauté. Le sermon fut donné par le R. Père P. A. Roy, O. P. du couvent de Québec. La chapelle décorée avec un goût exquis, le chant artistement exécuté par les élèves du Séminaire et l'orgue mêlant les accords harmonieux, tout contribuait à rendre cette fête inoubliable, aussi la foule en quittant le sanctuaire emportait au fond du coeur les sentiments de la grandeur du sacrifice religieux.

UN TÉMOIN.

QUÉBEC.

Au couvent des Dominicains, le T. R. P. Langlais, anciennement Prieur du Couvent d'Ottawa, devient le Supérieur de la Communauté, en remplacement du T. R. P. Hage, qui garde uniquement la charge de Vicaire-Cénéral de la Congrégation, et retourne sous peu au couvent de Noviciat de Saint-Hyacinthe.

Les RR. PP. Franciscains ont célébré avec éclat et piété, pendant les journées des 2, 3 et 4 octobre, le septième centenaire de la fondation de leur Ordre ; chaque jour, un évêque présida aux exercices. Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique y fut aussi présent, et le jour même de la fête, selon la séculaire tradition, les Pères Dominicains officièrent dans la chapelle de leurs Frères en saint François. Le soir, le R. P. Hage, Vicaire-Général des Frères-Prêcheurs, fit le sermon de clôture, et ainsi fut observée, avec une fidélité particulièrement affectueuse, la coutume qui a lieu par tout la terre, "*là ou un couvent de dominicains et un couvent de franciscains s'élèvent assez proche l'un de l'autre pour permettre à leurs habitants de se donner un signe véritable du pieux et héréditaire amour qui les unit.*" (1)

(1) P. Lacordaire.

BIBLIOGRAPHIE

TIERS-ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE—MANUEL DE L'ASSEMBLÉE.

Gagnon & Cie, Fall-River, Mass. Prix : 0.45.—Voici un *Manuel du Tiers-Ordre*, bien joli, bien pratique, bien complet, que le R. P. Charland, directeur de la Fraternité à Fall-River, vient de faire éditer. Tout se trouve dans ce manuel : l'histoire du Tiers-Ordre, son but, ses avantages, ses obligations : l'office de la Vierge ; le cérémonial de la prise d'habit et de la profession ; les prières des assemblées et les chants ou cantiques de circonstance. Vous dirai-je que comme tout manuel qui veut mériter son titre, il est très-portatif ? C'est un petit livre de 108 pages, qui ne pèsera pas entre vos mains, mais qui vous aidera singulièrement à bien connaître et à bien remplir vos devoirs de Tertiaires.

Une nouvelle revue, *La Revue de la Jeunesse*, vient de paraître ; son premier numéro est du 10 octobre dernier. Elle est rédigée par un groupe de Dominicains français, avec la collaboration de nombreux ecclésiastiques et laïques. C'est une *Revue pratique d'études* qui s'adresse à toute la Jeunesse.

Pour atteindre le but qu'elle se propose, la *Revue* comprendra plusieurs séries d'études :

1o Se basant sur l'enseignement officiel de l'Eglise et de la Théologie, elle s'efforcera de faire connaître par un exposé méthodique et sûr, à la portée des jeunes gens, les doctrines catholiques. Le DOGME, la MORALE, l'APOLOGÉTIQUE, l'HISTOIRE, fourniront dans chaque numéro matière à des travaux précis et suivis.

2o A côté de cet exposé doctrinal, la *Revue* travaillera, par des enseignements immédiatement pratique, à la formation d'hommes de caractère et de conscience, au développe-

ment de la moralité et du sens chrétien, en rappelant à la Jeunesse les DEVOIRS et les RESPONSABILITÉS qui lui incombent, en l'éclairant sur les OBSTACLES à vaincre, en lui signalant enfin les MOYENS et les RESSOURCES qui assurent à la vie cette marque d'honnêteté naturelle et surnaturelle qui doit être l'apanage du jeune homme catholique.

3o *La Revue de la Jeunesse*, sans être un journal d'information, ne négligera cependant point de suivre dans les faits le retentissement des doctrines. Un compte-rendu analytique des principaux articles de Revues permettra aux lecteurs de suivre le mouvement religieux, intellectuel, moral et social de la Jeunesse en France et à l'Étranger. Les Revues catholiques, les Revues neutres et les Revues hostiles seront régulièrement analysées avec critiques à l'appui, de manière à assurer une information précise et complète.

4o Pour aider les jeunes gens à remplir la mission apostolique qui leur incombe à l'heure présente, la Revue publiera des plans d'études religieuses, morales, apologétiques, appuyés d'une bibliographie précise et choisie,—ainsi que des analyses détaillées d'ouvrages d'études. Ces plans et ces analyses pourront être utilisés dans les Conférences et les travaux des Cercles d'études.

On s'abonne dès maintenant à la Librairie

P. LETHIELLEUX,

22, rue Cassette, Paris.

Abonnement, 8 fr.



PRÉDICATIONS

MONTREAL, Retraite annuelle (Commun. 2 au 11)	T. R. P. ROULEAU.
“ Toussaint, N.-Dame de Grâces.....	T. R. P. ROULEAU.
“ Jour des Morts, N.-Dame de Grâces.	T. R. P. ROULEAU.
“ Retraite au Carmel du 10 au 21....	T. R. P. LANGLAIS.
“ Réunion du Tiers Ordre, le 18.....	T. R. P. COTÉ.
“ S. Sacrement, du 14 au 21.....	R. P. MIVILLE.
ST BARNABÉ, CO. ST-MAURICE.....	R. P. BOURBONNIÈRE.
S. PHILIPPE, Toussaint.....	T. R. P. COTÉ.
“ Jour des Morts.....	T. R. P. COTÉ.
WEEDON retraite.....	}
	R. P. BOURBONNIÈRE.
OTTAWA, St-Jean-Baptiste, Toussaint.....	R. P. P. GRANGER.
“ “ Jour des Morts.....	R. P. C. F. THIBAUT.
ST-ANDRÉ AVELLIN, 31 oct. au 10 nov.....	R. P. A. DALLAIRE.
LUSKVILLE, Toussaint, bénédiction d'une école, Erection du Rosaire.....	R. P. C. CHAMBERLAND.
CHAPEAU, 24 octobre au 2 novembre.....	R. P. A. LAUZON.
EMBRUN, le 10 nov.....	R. P. A. LAUZON.
QUÉBEC, Hôpital Général, 18 au 21.....	T. R. P. LANGLAIS,
THETFORD MINES, Retraite 24 oct. au 2 nov....	RR. PP. DUPRAS et ROY.
STE JULIE DE SOMERSET, 28 oct. au 2 nov.....	R. P. COUET.
S. DAVID DE LÉVIS, da 7 au 14.....	RR. PP. DUPRAS et ROY.
STE CATHERINE DE PORTNEUF, 21.....	R. P. ROY.



Indulgences du mois de Novembre 1909

I. — INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS :

Le 7 — 1er DIMANCHE DU MOIS :

Trois Indulgences plénières : 10. Aux Confr. du S. Rosaire qui, *Cf. Cm. Vis.* l'église de la Confr. *Pr.* aux fins ordinaire et y *Assist.* à la procession (C. 19). 20 Aux Confr. du S. Rosaire qui *Cf. Cm. Vis.* l'église de la Confr. et y *Pr.* aux fins ordinaires (C. 24). 30. Aux Confr. du S. Rosaire qui, *Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la Confr. et y *Pr.* aux fins ordinaires (C. 25).

LE 14. — 2e DIMANCHE DU MOIS :

CONFR. DU S. NOM DE DIEU. — *Cf., Cm., Pr.* et *Assist.* à la procession.

LE 28. — DERNIER DIMANCHE DU MOIS :

POUR TOUS LES FIDÈLES, qui récitent en commun le chapelet 3 fois la semaine : indulg. plén. aux cond. ordin.

II. — INDULGENCES PROPRES AU MOIS DE NOVEMBRE.

Dans le cours du mois, ou l'un des huit jours suivants :

TOUT FIDÈLES qui fait chaque jour du mois de novembre quelque exercice de piété pour les défunts : *Cf. Cm. Vis. Pr.* (a).

I. — TOUSSAINT.

CONFRÈRES DU S. ROSAIRE : 10 indulg. plén. *Cf. Cm. Vis.* (1 vèpres) à l'église de la conf. *Pr.* ; 20 indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Assist.* à la proc. ; 30 indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel du rosaire *Pr.*

Du 2 au 9. — OCTAVE DES DÉFUNTS.

A TOUS LES FIDÈLES : indulg. plén. : *Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. *Pr.*

10. — ANNIV. FR. ET SR. O. N.

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS : *Cf. Cm. Pr. Assist.* à l'off. des défunts de l'ordre dominic.

CONFR. DU S. ROSAIRE : *Cf. Cm. Vis. Pr. Assist.* à l'off. des déi. de l'ordre dominic.

21. — PRÉSENTATION DE LA STE VIERGE.

CONFR. DU S. ROSAIRE, 2 indulg. plén. : 10 *Cf. Cm. Vis. Pr.* ce jour ou pendant l'Oct. ; 20 *Assist.* à la proc.

Les associés du Rosaire perpétuel, qui font leur heure de garde après s'être approchés des sacrements, gagnent deux indulgences plénières. Ils gagnent en outre toutes les indulgences de la Confrérie du Rosaire, dont ils doivent faire partie.

(a) Cet exercice de piété de chaque jour est enrichi de 7 ans et 7 quarant. De plus, tout fidèle peut faire une fois l'an, en tout temps, un exercice de sept ou neuf jours pour les défunts, et gagner ainsi 300 jours d'indulgence partielle chacun de ces jours, et une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant pour le pape, pendant ces exercices, ou l'un des huit jours suivants.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé ; \$2,500,000.

Fonds de réserve : \$2,150,000.

Conseil d'Administration :

F. X. ST-CHARLES, ECR., PRÉSIDENT.

R. BICKERDIKE, ECR., VICE-PRÉSIDENT

HONORABLE J. D. ROLLAND,

J. A. VAILLANCOURT,

A. TURCOTTE,

E. H. LEMAY,

J. M. WILSON

M. J. A. PRENDERGAST, GÉRANT-GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES.

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

J. CHS. THIVIERGE, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

Jodoin, Maloney & Laurence, Ltée

Seuls repré entants au Canada

DE LA CELEBRE EAU DE VICHY SOURCE DU CHALET

242-246 rue St-Paul, MONTREAL

IMPORTATEURS DE VINS ET DE PRODUITS FRANÇAIS

Spécialités : — VINS de MESSE approuvés par les autorités ecclésiastiques—

— VINS DE TABLE, HUILES DE SANCTUAIRE, HUILE DE TABLE,

— CIERGES, ETC., ETC.

LEONARD FRERES

POISSON ET HUITRES

20, 22, 24 ET 26, PLACE D'YOUVILLE

Boite Postale 639 **MONTREAL.** Télép. Main 4446

POISSONS Frais, Gelés, Salés, Marinés et Fumés ; aussi HUITRES
— Fraîches tous les jours de l'année —

Spécialité de fournir les Institutions Religieuses.

MAGASIN DE

Hautes Nouveautés

J. A. FAULKNER

IMPORTATEUR DE

Marchandises de Goût et
d'Étape.

299 à 305 DALHOUSIE,
Phone 2124. | OTTAWA.

M. R. LAFONTAINE,

LIBRAIRE

ET IMPORTATEUR EN GROS

De livres de piété, chapelets et
divers articles religieux. Fourniture
de classes et de bureaux.

OTTAWA, Ont..

Téléphone 2603. - - 118 Rue Bideau

J. A. SIMARD & CIE

Bureau à
NEW-YORK
Agence et
Entrepôt :

21 HOUGHTON ST
Worcester,
Mass.

Manufacture
Rouse's Point
N.-Y.

Importateurs direct de

THÉ

du Japon, de Ceylon, des Indes et
de Chine

CAFÉ

Mocha, Java, Maracaibo, Etc., Etc.

Propriétaires du

Dominion
Coffee & Spice
Mills Co.

Rotisseurs et
Jobbers,

Montréal.

Téléphone Bell,
Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Qué.

En écrivant veuillez mentionner " *Le Rosaire* ".

**EAU des CARMES
BOYER**

SOVERAINE

Eau des Carmes de Boyer
Rue de Valenciennes à Paris
Par suite de l'approvisionnement de la rue Valenciennes à Paris

CONTRE:

**Vertiges,
Maux de Tête,
Évanouissements,
Dysenterie,
Digestions pénibles,
influenza, Congestions.**

Agents : ROUGIER Frères, 1597, N. Notre-Dame, Montréal

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises

Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

MAISON D'ACHAT

SIÈGE SOCIAL

No 9 Place des Vosges,

63 Rue Notre-Dame Est

PARIS.

MONTRÉAL.

Veuillez signaler ces annonces.

Fournisseur d'Hopitaux et
Institutions Religieuses

Cotons. Bandages, Gazes,
Ligatures, Gutta-Percha, Etc.

J. A. Adélarde Filion

PHARMACIEN

IMPORTATEUR EN GROS

DE PRODUITS CHIMIQUES
PHARMACEUTIQUES

FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRIGAINS

Coin des rues Fullum et Ontario - - - MONTREAL

TÉLÉPHONE BELL, (Longue Distance) EST 1743-4692

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

HUILE D'OLIVE "MINERVA"

L'Huile d'olive la plus fine et la plus agréable que vous puissiez désirer et *garantie pure*. Chaque bouteille est accompagnée d'un certificat du Laboratoire municipal de Marseille qui surveille l'embouteillage. Un produit de grand choix à prix modéré.

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

562 à 568 Rue St-Paul - - - MONTREAL, Qué.

A. O. PRUNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Marchand d'Ornements d'Eglise, Articles de Fantaisie.

60, Rue SAINT-JEAN, - - QUEBEC. - - TELEPHONE : 1932

EUGENE BENOIT,

Epiceries de toutes sortes.

La meilleure maison ou toute communauté peut se procurer les provisions à bon marché.

Spécialité : FROMAGES et POISSONS.

110 Rue St Antoine,

ST-HYACINTHE, Qué.

**Conditions pour la Concession,
A TITRE GRATUIT,
Des Terres du Nord-Ouest Canadien.**

Dans toute l'étendue des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, tout homme, âgé d'au moins dix-huit ans, ou femme, chef de famille, peut faire inscrire à son nom, à titre de concession gratuite, un lot de terre de 160 acres environ, soit un quart de section, à choisir dans toutes les sections du cadastre portant un numéro pair, à l'exception des sections 8 et 26, et des terres déjà concédées ou réservées.

L'inscription doit se faire par le colon lui-même au bureau des terres du district dans lequel la concession choisie est située. Le Colon auquel il a été accordé une inscription doit se conformer aux conditions suivantes :

1. — Habiter cette concession et la cultiver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans.
2. — Si son père, ou sa mère, dans le cas de décès de celui-ci, demeurerait sur une ferme située à proximité de la concession, l'obligation de résidence peut être satisfaite par le fait que le colon réside avec eux.
3. — Si le colon auquel a été accordée une inscription, possède déjà une terre dans les environs, l'obligation de résidence peut aussi être remplie par le fait qu'il demeure sur sa terre.

On doit donner avis, par écrit, au Commissaire des Terres de la Puissance, à Ottawa, six mois d'avance, de l'intention que l'on a de demander une concession.

W. W. CORY,

Député-Ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

La Célèbre... " Claire Fontaine "
Eau Minérale

Pour les ROGNONS et le FOIE

GUERISON ABSOLUE POUR LA DYSPEPSIE

EAU DE TABLE DELICIEUSE

Capacite de la source : 300 gallons a l'heure

MM. F. TIMMONS & FILS,
SEUL PROPRIÉTAIRE

90-92 Côte d'Abraham, - - - - - QUÉBEC.

ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE
À ST-HYACINTHE.

Institution pour les jeunes gens des deux sexes qui veulent s'initier rapidement
aux affaires.

Principal : prof. M. B. LALIME.

MATIÈRES ENSEIGNÉES :

Arithmétique, tenue des livres, calligraphie, clavigraphie, sténographie française
et anglaise, correspondance, langue française, langue anglaise.

Publication prochaine d'un ouvrage contenant une méthode nouvelle pour l'en-
seignement de l'arithmétique, qui vient de recevoir un vote d'approbation de la
chambre de Commerce de Montréal.

Pour renseignements, écrivez au

PROF. B. LALIME, St-Hyacinthe.

LA BANQUE NATIONALE

Bureau-Chef: QUEBEC.

CAPITAL : \$2,000 000.00 - - - - - RÉSERVE : \$900,000.00

Une part de votre patronage est sollicitée.

16 RUE RIDEAU, OTTAWA, Ont.

A. A. TAILLON, Gérant.

PROVOST & ALLARD,

Épiceries en Gros. - - - - - Spécialité : Huile de Sanctuaire.

Agents pour le thé " SALADA ".

Phone No. 3.

15 rue YORK, OTTAWA, Ont.

La Cie d'Eau Minérale de Saint-Hyacinthe
Propriétaire du PHILUDOR célèbre

